



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Mission de lutte contre l'inflation normative

15 janvier 2013

## Communiqué de Presse

### **Présentation de la mission de lutte contre l'inflation normative confiée par le Premier Ministre à Alain Lambert et Jean-Claude Boulard**

Jeudi 17 janvier 2013, Alain Lambert, ancien Ministre, Président du Conseil Général de l'Orne et Jean-Claude Boulard, Conseiller d'Etat honoraire, Maire du Mans, ont en présence de Marylise Lebranchu, Ministre de la Réforme de l'Etat, de la Décentralisation et de la Fonction Publique et Anne-Marie Escoffier, Ministre déléguée chargée de la Décentralisation, présenté la mission qu'ils se sont vus confier le 21 décembre 2012 par le Premier Ministre Jean-Marc Ayrault sur la lutte contre l'inflation normative.

Alain Lambert et Jean-Claude Boulard ont rappelé les objectifs, présenté leur méthode et souligné l'urgence.

#### **Les objectifs poursuivis**

La mission de lutte contre l'inflation normative confiée par le Premier Ministre a pour objectif de proposer pour le 15 mars 2013 :

- 1 - Des outils et méthodes pour évaluer les normes s'appliquant aux collectivités territoriales
- 2 - Un recensement des normes, complexes ou inadaptées et une évaluation de leur éventuel aménagement
- 3 - Une liste de normes à abroger.

#### **La méthode choisie**

Pour réussir leur mission, Alain Lambert et Jean-Claude Boulard prennent la posture de chasseurs de normes absurdes dans le cadre d'une période courte d'ouverture de la chasse. Souhaitant s'appuyer sur l'expertise des Elus qui sont autant de rabatteurs potentiels de normes absurdes, ils ont adressé un courrier aux 14 associations nationales d'élus ainsi que parlementaires afin de leur proposer de s'associer à leur mission.

Ils ont également adressé un courrier auprès des grandes fédérations sportives qui sont également prescripteurs de normes.

Par ailleurs, un blog a été mis en place pour permettre à tous ceux qui souhaitent participer à la traque aux normes excessives de s'exprimer : <http://missionnormes.fr/>

#### **L'opportunité de la fenêtre de tir**

Ils ont souligné l'opportunité de lancer cette opération dès maintenant pour deux motifs :

- 1 - les collectivités locales qui voient leurs ressources se stabiliser voire diminuer, doivent pouvoir bénéficier d'un allègement du coût des normes pour maintenir leur capacité d'intervention.
- 2 - le maintien de l'action des collectivités locales notamment sur le terrain de l'investissement implique de libérer l'initiative et de favoriser la prise de responsabilité dans un cadre juridique et normatif moins contraignant.

Contacts Presse :

Anne Bouillot. Assistante auprès d'Alain Lambert, tel. 06 43 40 29 94 // Brigitte Glon. Chargée des relations presse auprès de Jean-Claude Boulard, tel. 06 73 67 97 97